

Section sportive scolaire mixte football.



1) Du contexte aux finalités éducatives situées :

Le collège Pierre et Marie Curie de Dreux, établissement scolaire classé en ZEP, zone sensible et nouvellement nommée en zone « ambition –réussite », souffre d'une réputation très négative. La section sportive scolaire mixte football vise plusieurs finalités majeures relatives au projet d'établissement :

- ☞ L'accompagnement de l'élève.
- Un travail sur l'image du collège.

Au-delà de ces aspects, la volonté de créer un tel dispositif vient du fait qu'un certain nombre d'élèves des quartiers disposent de bonnes compétences sportives susceptibles de les valoriser. Ce dispositif représente un vecteur d'éducation au respect des règles collectives mais aussi un vecteur motivationnel dans les études. Le fait que la section soit mixte vise aussi à lutter contre toute discrimination de ce genre et en cela représente un atout éducatif majeur.

2°) Des objectifs généraux visés

• Objectifs éducatifs :

- Réguler certains comportements.
- Nourrir une certaine motivation scolaire
- ■ Donner une bonne image du collège.

Objectifs sportifs:

A développer :

- Une motricité spécifique à l'activité
- Des connaissances relatives à la culture de cette activité

A faire acquérir:

Tous les élèves de la section ont au cours de leur cursus la possibilité d'avoir diverses formations telles que : • Une formation de jeunes arbitres (relation avec l'UNSS : JO)

• Une formation sur la diététique et la prévention des blessures.

A viser:

Sur un plan plus fédéral, l'apport d'un bagage technique et tactique de qualité doit se traduire aussi au travers des "sélections départementales et régionales". Sans oublier la possibilité de rentrer dans la section sportive départementale à Châteaudun (à partir de la 4°).

Sur un plan plus scolaire, les élèves pourront « décider » en fin de 3°, soit de poursuivre leur formation dans un lycée organisant une section sportive football soit de s'orienter vers une classe de détermination EPS.

3) Organisation de la section :

▶ Mode de sélection de la section :

La sélection des élèves se fait pendant le mois de mai. Elle s'effectue en 2 temps. Tout d'abord, des tests sportifs sont organisés ensuite les élèves retenus aux tests sont convoqués à un entretien. Celui-ci est l'occasion de présenter le cadre de fonctionnement (attentes au niveau scolaire, sportif et comportemental).

▶ <u>La structure de la section</u>

La section sportive compte une vingtaine d'élèves pouvant être scolarisé de la 6° à la 3°.

▶ <u>Lieux de pratiques :</u>

► Stade Paul Bert (herbe) et le gymnase du collège (le repli hivernal)

▶ Les horaires de la section:

Le volume horaire de la section sportive est de 4h soit 2 séances de 2 heures le mardi et le jeudi de 15H30 à 17h30. Le volume d'entraînement est dépendant de la réussite scolaire. Notons que le redoublement est strictement interdit pour poursuivre la section.

▶ L'encadrement de la section :

L'encadrement de la section sportive est assuré par :

- ► M Genova. P (professeur d'EPS et responsable de la section)
- ► M Gauthier. A (BEE1football, adjoint technique)

Sans oublier le soutien de : l'équipe EPS du collège, la Direction du collège, l'équipe vie scolaire et l'infirmière du Collège (Mme Morat).

La formation sportive:

L'année se découpe en 5 cycles de 7 à 9 semaines. Chaque cycle de travail est coupé d'une semaine de « *régénération physique* » pendant laquelle les joueurs auront un bilan sur le cycle terminé (objectifs visés et atteints). Des tests sont organisés tous les trimestres.

Au cours de l'année scolaire, des rencontres sont organisées avec d'autres établissements (collège ou lycée) et/ou équipes de clubs afin de mettre en application les éléments appris lors des séances d'entraînement.

Les adaptations pour les filles de la section sportive :

Les filles qui intègrent la section sportive football ont un entraînement adapté à leur spécificité. Les adaptations ne sont pas abordées comme des différences mais comme des indices d'efficacité propre à chaque sportif et sportive.

▶ Partenariat:

- Le milieu associatif (Les clubs sportifs : clubs masculins et féminins)
- La municipalité de Dreux

4) Relations entre Section sportive, EPS et UNSS:

Afin d'améliorer l'efficacité de la section sportive, les pratiques réalisées pendant les cours d'EPS sont orientées (endurance, sports collectifs....) afin d'offrir une bonne complémentarité. Les élèves de la section sportive sont obligatoirement inscrits à l'UNSS afin de participer à certaines manifestations (cross départementaux et académiques, rencontres de football départementales et académiques).

5) Suivi des élèves (le livret de la section) :

Sans rentrer dans le détail des modalités, nous pouvons dire que tous les élèves de la section sont suivis dans 3 principaux domaines (sportif, scolaire, comportement). Afin de bien noter toutes les remarques éventuelles et faire le lien avec les familles et le milieu associatif, un **livret** réunit toutes les données relatives à l'élève afin d'assurer une traçabilité sur son passage au collège. Ce livret nécessite l'intervention de toute la communauté éducative

6) Suivi médical des élèves en section:

Un examen est réalisé à l'hôpital de Chartres au service de la médecine sportive. L'aptitude donnée fait office d'inscription définitive. Un suivi régulier est organisé par l'infirmière du collège.

7) Textes officiels:

- $\ref{Charte des sections sportives scolaires du 13 juin 2002 (BO N°25 du 20 juin 2002) }$
- Sections sportives scolaires. BO n°47 du 26/12/1996

Charte de la section sportive scolaire mixte football.

Domaine scolaire : • 8 critères à respecter

- 1. Arriver à l'heure en classe
- 2. Avoir toutes ses affaires
- 3. **Faire son travail** à la maison
- 4. **Participer activement** en classe (en respectant les règles de prise de parole)
- 5. Faire preuve d'une **attitude motivée** au travers une écoute des consignes et une concentration au travail
- 6. Faire **preuve de persévérance** dans le travail et d'une volonté de progresser
- 7. Démontrer une **attitude respectueuse** envers ses camarades et ses professeurs
- 8. Ne pas faire l'objet de retenue et/ou de rapport.
- → Les élèves doivent dans un premier temps s'autoévaluer pour ensuite être évalué par la direction, l'équipe vie scolaire et les enseignants des classes concernées (exemple tableau)

Domaine sportif : • 8 critères à respecter

- 1. **En cas d'absence à l'entraînement**, prévenir la vie scolaire et le professeur d'EPS responsable de la section
- 2. Avoir un comportement calme et respectueux **dans le bus** (respecter les règles de sécurité et avoir une attitude courtoise avec le chauffeur de bus)
- 3. **Se changer rapidement** pour aller sur le terrain ainsi que pour reprendre le bus (10min)
- 4. Avoir une **tenue de footballeur** réglementaire (protèges tibias, maillot, short, chaussettes, etc)
- 5. Savoir faire preuve de **respect** envers ses camarades et des adultes responsables (aucune forme de violence verbale (insultes) ni violence physique)
- 6. Faire preuve d'attention et de respect pour **le matériel pédagogique** de la section (plots, ballon, etc.)
- 7. Faire preuve d'une **attitude motivée** au travers une écoute des consignes et une concentration au travail
- 8. Etre capable de donner une **bonne image de la section** et du collège lors de rencontres interétablissements (UNSS) et/ou intersections sportives.
- ⇒ Les élèves doivent dans un premier temps s'autoévaluer pour ensuite être évalué par les responsables de la section (professeur d'EPS et adjoint technique (exemple tableau)).

Quatre niveaux possibles:

- TB (très bien)
- B (bien)
- M (moyen)
- I (Insuffisance)

	1 ^{ier} trimestre		2 ^{ième} trimestre		3 ^{ième} trimestre	
	Elève	Prof	Elève	Prof	Elève	Prof
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

Bilan des résultats scolaires et sportifs.

→ Résultats scolaires :

RÉSULTATS	1 ^{ier} trimestre	2 ^{ième} trimestre	3 ^{ième} trimestre	
Moyenne générale				
Matières ©				
Matières 🛭				

→ Résultats sportifs :

Résultats des Tests	1 ^{ier} trimestre	2 ^{ième} trimestre	3 ^{ième} trimestre	
Jonglage pied droit				
Jonglage pied gauche				
Jonglage tête				
Vitesse				
Endurance				
Parcours				
(conduite et frappe)				

→ Bilan assiduité :

Entraînements	1 ^{ier} trimestre	2 ^{ième} trimestre	3 ^{ième} trimestre
TOTAL SEANCES			
PRESENCES			
MALADES/ BLESSES			
ABSENCES INJUSTIFIEES			

→ Signatures des parents ou responsables :

	1 ^{ier} trimestre	2 ^{ième} trimestre	3 ^{ième} trimestre
Signatures			